



La décision du conseil des Prud'hommes est difficile à digérer pour la quasi totalité des musiciennes et des musiciens de l'[Opéra de Rouen Normandie](#). Pour ces artistes, la possible réintégration de Jane Peters, violon solo, est inenvisageable.

Les vacances des musiciennes et des musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Rouen Normandie ne vont plus avoir la même saveur. Après la décision prise mardi 20 juillet par le conseil des Prud'hommes d'[une possible réintégration de Jane Peters](#), violon solo, dans la formation, suite à [un licenciement pour faute](#), la quasi totalité des artistes ont exprimé leur vive inquiétude. « *Nous pensions que cette histoire était derrière nous. Chacun avait l'été pour se reconstruire* »

Là, « *c'est le coup de massue* », pour les uns, « *la panique à bord* » pour les autres. « *Quand nous échangeons, il y a des voix qui tremblent et à nouveau des maux de ventre* ». La question qui anime aujourd'hui la grande majorité de l'orchestre : « *comment protéger les victimes de la toxicité de la personne ? Beaucoup ne savent pas comment se protéger* ». Un premier courrier a été envoyé à la direction pour lui demander de protéger les salariés qui peuvent « *utiliser leur droit de retrait si leur santé mentale et physique est altérée. Venir au pupitre avec le mal au*

ventre, c'est un accident de travail ».

De l'incompréhension

Les musiciens et musiciennes auraient aussi apprécié un mot de la part de la violon solo. *« Elle ne s'est jamais excusée et n'a jamais voulu non plus discuter. Nous pouvions entendre : oui, je reconnais, j'ai des défauts. Je vais faire des efforts. Elle est dans un déni catastrophique pour les victimes de cette gestion de petit chef ».*

De l'inquiétude et aussi de l'incompréhension *« au vu du dossier. Les faits sont avérés. Il y a des attestations écrites par la psychologue du travail de la CPAM, du médecin du travail, des coaches qui ont mené les deux enquêtes et du CSE (comité social et économique, ndlr). Tout est balayé. C'est comme si rien n'avait été fait »*

Il reste cependant de la prudence puisque les éléments argumentaires prononcés au conseil des Prud'hommes ne sont pas encore parvenus à la direction de l'Opéra de Rouen Normandie. *« Il faut encore vérifier ce qui est écrit sur le papier ».*

© photo : Frédéric Carnuccini